

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
REGIE DE DISTRIBUTION D'EAU
REGIDESO S.A**



**Rapport d'évaluation des offres
et
Recommandation pour l'attribution du marché**

Nom du marché : **ACQUISITION DES IMPRIMES DE CMR.**

Numéro d'identification: **DG/DCAPL/DAP/DIAL/001/MK/2016.**

Mai 2016.

1. Composition de la Sous-commission d'analyse

La Sous-commission d'analyse des offres de la Demande de Cotation suivant la note DG/DCAPL/DAP/DIAL/001/MK/2016 du 01 Avril 2016, relative à l'acquisition des imprimés de DMED est composée comme suit :

N°	NOM & POST NOM	STRUCTURE	QUALITE	FONCTION DANS LA COMMISSION
1	MISHIABU MUKOKO	REGIDESO/DCAPL	Chef de Section documentation/Imp	Présidente
2	LIKUNDE AZIZA	REGIDESO/DCAPL	Chef de Section Achats Locaux	Membre
3	BOLANDJOW	REGIDESO/DCFC	Chef de service Planification / Gestion dette	Membre
4	MWIKI LUKUSA	REGIDESO/DJA	Conseiller juridique	Membre
5	SEFU HEMEDY	REGIDESO/DMED	Chef de Service Adm. Gestion hospitalière	Membre
6	KAMBALE KANIAMA	REGIDESO/DCAIQ	Auditeur Interne	Membre

2. Ouverture des offres.

La REGIDESO SA a lancé en date du 21 avril 2016 l'appel d'offres mieux référencé ci-haut que l'autorité de régulation des marchés publics a publié sur son site internet en date du 21 avril 2016. A la date limite de remise des offres, soit le 02 mai 2016 à 14 heures 30' Heure Locale (TU+ 1), la REGIDESO SA a reçu les plis des soumissionnaires ci-après :

1. ETIRE
2. IMPRIMERIE PELAMO
3. NEW FLASH IMPRESSION
4. A.G.B
5. IMPRIMERIE DE LA VILLE
6. IMPRIMERIE M.B SAKALEMADY
7. ETS KTM PRINT
8. TECNO CENTER
9. GENESIS
10. IMPARK
11. ICEP

A la date limite de remise des offres, soit le 02 Mai 2016 avant 14 heures 30', Heure Locale (TU+1), la REGIDESO SA a reçu les plis de 11 soumissionnaires ci-dessus.

X *ell* *992*

Le même jour soit le 02 Mai 2016 à 14h45' Heure Locale (TU+1), et en présence des représentants des candidats soumissionnaires dont les noms figurent sur la liste de présence en annexe, la Commission de passation des marchés a procédé à l'ouverture des plis en lisant à haute voix les montants des offres. La situation à l'ouverture se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu à haute voix	Rabais	Délai de livraison	Modalités de paiement
1.	ETIRE	10.709.800 FC	Non indiqué	7 JOURS	100% A LA LIVRAISON
2.	IMPRIMERIE PELAMO	12.228.440 FC	Non indiqué	14 JOURS	-
3.	NEW FLASH IMPRESSION	15.626.000 FC	Non indiqué	7 JOURS	-
4.	A.G.B	13.666.628 FC	Non indiqué	6 JOURS	-
5.	IMPRIMERIE DE LA VILLE	2.226.000 FC	Non indiqué	7 JOURS	70% A LA COMMANDE
6.	IMPRIMERIE M.B SAKALEMADY	14.075\$	Non indiqué	21 jours	60% A LA CDE ET 40% A LA LIVRAISON
7.	ETS KTM PRINT	14.220.000 FC	Non indiqué	7 JOURS	50% A LA CDE 50% A LA LIVRAISON
8.	TECHNO CENTER	10.044.680 FC	Non indiqué	7 JOURS	100% A LA LIVRAISON
9.	GENESIS	10.905.000 FC	Non indiqué	7 JOURS	100% A LA LIVRAISON
10.	IMPRIMERIE ICEP	35.383.000 FC	Non indiqué	30 JOURS	70% A LA CDE ET 30% AVANT LIVRAISON
11.	IMPARK	17.766.500 FC	Non indiqué	30 JOURS	50% A LA CDE 50% A LA LIVRAISON

3. Comparaison des offres financières.

N°	Description détaillée de l'article	Quantité	ETIRE	IMPRIMERIE PELAMO	NEW FLASH	A.G.B	IMPRIMERIE DE LA VILLE	TECHNOCEN TER	GENESIS	IMPRIMERIE M.B	ETS KTM	IMPRIMERIE ICEP	IMPARK
1	FICHE JAUNE	3.000	690.000	529.200	882.000	690.012	144.000	663.000	450.000	845.541,9	1.200.000	1.569.000	1.110.000
2	FICHE BLEUE	3.500	439.950	583.100	549.500	403.505	168.000	434.000	262.500	498.498,78	700.000	896.000	542.000
3	FICHE ORANGE	7.000	831.600	1.097.600	1.064.000	731.835	336.000	805.000	525.000	996.965,55	1.400.000	1.792.000	1.015.000
4	FICHE VERTE	2.500	314.250	274.400	405.000	303.646	120.000	307.500	187.500	356.059,13	500.000	640.000	362.500
5	FICHE BLANCHE	1.000	136.000	441.000	196.000	155.049	48.000	133.000	75.000	142.423,65	200.000	256.000	145.000
6	BON D'ANALYSE MEDICALE	1.000	1.485.000	1.068.200	2.980.000	2.656.545	1.250.000	830.000	1.950.000	2.373.727,5	2.500.000	5.000.000	3.750.000
7	NOTE DE TRANSFERT	100	125.000	294.000	245.000	196.527	160.000	114.868	135.000	237.372,75	120.000	380.000	195.000
8	FEUILLE DE PRESCRIPTION	1.000	885.000	1.974.700	2.980.000	1.308.277	3.800.000	830.000	1.350.000	1.424.236,5	1.200.000	3.800.000	1.950.000
9	MED INTERNE	2.000	1.721.800	1.973.720	1.490.000	1.436.248	6.600.000	1.626.000	1.140.000	1.329.287,4	1.200.000	6.600.000	1.992.000
10	PRESCRIPTION MED EXTERNE	1.500	1.268.700	1.486.170	1.125.000	1.093.468	4.950.000	1.192.500	855.000	996.965,55	900.000	4.950.000	1.470.000
11	ATTESTATION REPOS MEDICAL	1.500	1.327.500	1.486.170	2.220.000	2.034.971	5.700.000	1.245.000	2.025.000	1.780.295,63	1.800.000	5.700.000	1.485.000
12	DEMANDE D'EXAMEN	1.000	1.485.000	1.020.180	1.298.000	2.656.545	3.800.000	830.000	1.950.000	2.373.727,5	2.500.000	3.800.000	3.750.000
	Total		10.709.800	12.228.440	15.626.000	13.666.628	27.076.000	9.010.868	10.905.000	13.364.085,83	14.220.000	35.383.000	17.766.500

N.B.:

- l'Item 7, Techno center a présenté Correction d'erreur de calcul dans l'offre de 1000 note de transfert au lieu de 100 d'ou son montant a connu une modification de 1.148.680 CDF au lieu de 114.868 CDF.

- Le soumissionnaire imprimerie M.B a présenté son offre en dollars américains, la conversion en date du 02/05/2016 était de 1\$=949.4910 CDF.

Handwritten signature

- Le soumissionnaire Imprimerie de la ville, a présenté son offre avec 7 Items au lieu de 12 Items, nous avons appliqué les données particulières des offres (DPAO) IC 33. 3 (a) : « l'évaluation devait être conduit par lot :

Un article non mentionné dans le bordereau des prix sera considéré comme ne faisant pas partie de l'offre et , en admettant que celle -ci soit conforme pour l'essentiel, le prix le plus élevé offert pour l'article en question par les candidats dont les offres sont conformes sera ajouté au prix de l'offre, et le prix total ainsi évalué de l'offre sera utilisé aux fins de comparaison des offres.

Si un bordereau des prix inclut un article sans en fournir le prix, le prix le plus élevé offert pour l'article en question par les candidats dont les offres sont conformes sera ajouté au prix de l'offre, et le prix total ainsi évalué de l'offre sera utilisé aux fins de comparaison des offres.»

Après examen et analyse des offres sur l'acquisition des imprimés CMR, la sous- commission d'analyse des offres a retenu le soumissionnaire TECHNO CENTER qui est le moins disant.


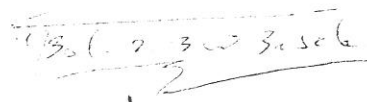


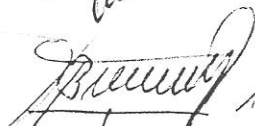
Handwritten marks and signatures at the bottom of the page.

4. Proposition d'attribution provisoire du marché

Au regard de tout ce qui précède, la Sous-commission d'analyse des offres propose à la Commission de passation d'attribuer ce marché de fourniture des imprimés de DMED (12 Items) à TECHNO CENTER, pour un montant de 9.010.868 CDF.

Fait à Kinshasa, le 16 Mai 2016.

Pour la sous-commission d'analyse :

1. MISHIABU MUKOKO, Présidente; 
2. LIKUNDE AZIZA, Membre ; 
3. BOLANDJOW DUNGU, Membre ; 
4. MWIKA LUKUSA, Membre ; 
5. SEFU HEMEDY, Membre ; 
6. KAMBALE KANIAMA, Membre.  16/05/2016

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Mode de passation : Avis d'appel d'offres national (AAO).

Demande de cotation n° DG/DCAPL/DAP/DIAL/001/MK/2016.

Prestations, objet du marché : L'acquisition des imprimés du Centre Médical REGIDESO S.A.

L'an deux mille seize, le 02 mai.

La présente ouverture des plis concerne la demande de cotation n° DG/DCAPL/DAP/DIAL/001/MK/2016.

La date de publication de l'avis d'appel d'offres était fixée au 02 avril 2016.

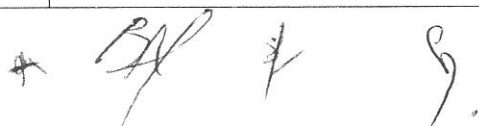
1. Réception des plis

L'avis d'appel d'offres relatif à l'acquisition des imprimés du Centre Médical REGIDESO S.A., avait fixé au 2 mai 2016, à 14H30' locale (TU+1), la date limite de réception des plis.

2. Ouverture des plis

La personne responsable du marché, M. MUANZA MUTOMBO wa MPUNGA, a procédé, en présence des représentants des Consultants, à l'ouverture publique des 11 enveloppes contenant les offres et dont les résultats repris ci-dessous :

N° Plis	Nom du candidat	Montant de l'offre	Observations
1	IMPRIMERIE M.B. SAKALEMADY	14.075 \$	Aucune précision sur les taxes
2	A.G.B. TECHNOPRINT SARL	13.666.628 FC	TTC
3	IMPRIMERIE/CEP	35.383.000 FC	Aucune précision sur les taxes
4	IPRIMERIE PAPETERIE ET RELURE DE KINSHASA « IMPARK »	17.766.500 FC	TTC
5	TECHNO CENTER	10.044.680 FC	Aucune précision sur les taxes
6	GENESIS PRINT	10.905.000 FC	Aucune précision sur les taxes

* 

Suite

N° Plis	Nom du candidat	Montant de l'offre	Observations
7	IMPRIMERIE PELAMO	12.228.440 FC	Aucune Précision sur les taxes
8	ETIRE IMPRIMERIE	10.709.800 FC	Aucune précision sur les taxes
9	IMPRIMERIE DE LA VILLE	2.226.000 FC	Aucune précision sur les taxes
10	NEW FLASH	15.626.000 FC	Hors taxes
11	ETS KTM PRINT	14.220.000 FC	Aucune précision sur les taxes

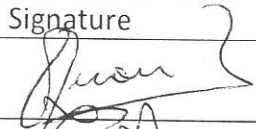

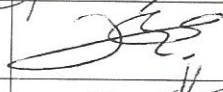
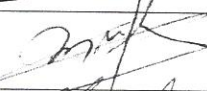
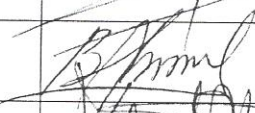
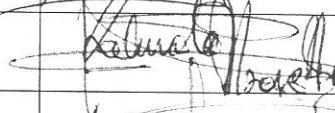

La liste des représentants des consultants précités, lors de l'ouverture des plis, est annexée au présent procès-verbal.

3. Observations de la personne responsable du marché

- a) La douzième enveloppe, qui avait été ouverte, ne contenait pas de soumission. A la place de celle-ci, se trouvait une lettre de demande d'agrément, dont l'auteur était présent dans la salle. Après un bref échange de vues entre lui et le Président de la séance, ce dernier l'a invité à sortir de la salle, parce qu'il ne représentait aucun soumissionnaire. Toutefois, il lui a promis une réponse écrite à sa demande d'agrément.
- b) Le responsable du marché a précisé à l'attention des représentants des Consultants que le taux vendeur, qui est d'application, est celui de la Banque Centrale, à la date de l'ouverture des offres, soit le 2 mai 2016.

Les membres de la commission de passation de ce marché, dont les noms, les fonctions et les signatures repris ci-dessous, ont été présents à la séance publique d'ouverture des plis. Il s'agit de :

* 

N°	Nom & Postnom	Fonction	Signature
1	MUANZA MUTOMBO wa MPUNGA	DCAPL	
2	LWANUNA W.BIN ASSUMANI	DAP	
3	KAPILE SAMBWE	DIAL	
4	MUFUANSONI KUMA	SAL	
5	BANDEKO BEKONI NGALA	CONSEILLER JURIDIQUE	
6	KALUNDA MUKUNA	CSAP	
7	LIKUNDE AZIZA	CSAL	

Fait et clos à Kinshasa, le 02/05/2016

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES
RELATIVE A LA FOURNITURE DES IMPRIMES DE LA DCCMT**

L'an deux mille seize, le vingt – septième jours du mois de mai, sous la présidence de Monsieur MUANZA MUTOMBO wa MPUNGA, Directeur Central des Approvisionnements et Logistique, ont été tenues dans le local 614 du 6^{ème} Etage de l'Immeuble REGIDESO/Direction Générale, les séances de travail de la Commission de passation des marchés se rapportant aux offres relatives à la fourniture des imprimés de la Direction des Centres Médicaux et de la Médecine du Travail (DCMMT) .

Etaient présents :

- MUANZA MUTOMBO wa MPUNGA, Président ;
- LWANUNA W.BIN ASUMANI, Membre ;
- IBEBEKE BOMANGWA – SAILA, Membre ;
- MOGBAKA MOBUZU, Membre ;
- KAPILE SAMBWE, Membre ;
- KAMBALE KANYAMA, Membre ;
- KONGA IFONDE, Membre ;
- MUFWANSONI KUMA, Membre ;
- SEFU HEMEDY, Membre ;
- KALUNDA MUKUNA, Membre ;
- KUYINDIKA KASAY, Membre ;
- MISHIABU MUKOKO, Présidente de la Sous-commission d'analyse.

↳ **Ordre du jour : « Examen du rapport d'analyse des offres ».**

Ayant pris la parole, le Président de la séance a demandé à la Présidente de la sous-commission d'analyse des offres de présenter l'économie du rapport d'analyse. Cette dernière a résumé son rapport comme suit :

La sous-commission a reçu les offres de soumissionnaires ci-après :

1. ETIRE ;
2. IMPRIMERIE PELEMO ;
3. NEW FLASH IMPRESSION ;
4. A.G.B ;
5. IMPRIMERIE DE LA VILLE ;
6. IMPRIMERIE M.B SAKALEMADY ;
7. ETS KTM PRINT ;
8. TECHNO CENTER ;
9. GENESIS ;
10. IMPARK ;
11. ICEP.

A l'issue de la vérification de la conformité des offres, seuls 3 soumissionnaires suivants ont été retenus :

1. IMPRIMERIE DE LA VILLE ;
2. IMPRIMERIE M.B SAKALEMADY ;
3. TECHNO CENTER.

(Handwritten signatures and initials)

L'offre de l'imprimerie de la ville était limitée à 7 items au lieu de 12. Celle de l'imprimerie M.B SAKALEMADY était présentée en Dollars Américains. Sa conversion à la date d'ouverture des offres était de **1\$ = 949, 4910 CDF**. La TECHNO CENTER avait présenté son offre avec une erreur de calcul pour l'item 7, note de transfert. La quantité requise était 100 mais ce soumissionnaire a proposé 1000 en lieu et place de 100. Ce qui a été corrigé.

Après comparaison des offres financières des soumissionnaires à, l'offre du soumissionnaire TECHNO CENTER a été jugée mieux disante.

A cet effet, la sous-commission d'analyse a proposé à la commission de passation des marchés d'attribuer au candidat **TECHNO CENTER** le marché de fourniture des imprimés de C.M.R pour un montant ne dépassant pas **9.108.868 CDF**.

Au cours de la séance du 27 mai 2016, la commission de passation des marchés, après analyse et discussion, a approuvé le rapport de la sous-commission d'analyse moyennant quelques corrections ci-après :

- 1) Dans le rapport d'analyse, page 2, l'ouverture des offres : remplacer avant « **14 heures 30'** » par « **14 heures 30'** ».
- 2) Dans le tableau de comparaison des offres, Item 7, dans l'offre de TECHNO CENTER, 100 notes de transfert : le montant actuel est de **114.868 CDF**.
- 3) Elaguer les I.C qui ne concernent pas cette Demande de Cotation.
- 4) Dans la proposition d'attribution provisoire, remplacer DMED (Direction Médical) par DCMMT (Direction des Centres Médicaux Médecine du Travail).

Ainsi, à la dernière séance de travail du 31 mai 2016, la Présidente de la sous-commission d'analyse a produit le rapport d'analyse des offres amendé suivant les corrections ci-dessus et la commission de passation des marchés l'a adopté. En foi de quoi, ce Procès-verbal est établi et signé.

Commencée à 11 h 00', la réunion a pris fin à 11 h 25'.

Ainsi fait à Kinshasa, aux jours, mois et an que dessus.

Pour la Commission de passation des marchés

- MUANZA MUTOMBO wa MPUNGA, Président ;
- LWANUNA W.BIN ASUMANI, Membre ;
- IBEBEKE BOMANGWA – SAILA, Membre ;
- MOGBAKA MOBUZU, Membre ;
- KAPILE SAMBWE, Membre ;
- KAMBALE KANYAMA, Membre ;
- KONGA IFONDE, Membre ;
- MUFWANSONI KUMA, Membre ;
- SEFU HEMEDY, Membre ;
- KALUNDA MUKUNA, Membre ;
- KUYINDIKA KASAY, Membre ;
- MISHIABU MUKOKO, Présidente de la Sous-commission d'analyse.

CC/18